



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 11 février 2019
Sessione di l' 11 di ferraghju di u 2019
Lieu : Bastia

Décision N° 2019-9

Objet : Economie circulaire

Oggetu : Ecunumia circolare

L'an deux mille dix-neuf, le 11 février, la Chambre des Territoires convoquée le 29 janvier 2019 s'est réunie dans la Salle des Délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires

Etaient présents : Mmes et MM.

Don-Marc ALBERTINI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Pascal CARLOTTI, François-Xavier CECCOLI, Louis CESARI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Henri FRANCESCHI, Josepha GIACOMETTI, Lauda GUIDICELLI, Saveriu LUCIANI, Pierre MARCELLESI, François-Marie MARCHETTI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Toussaint MORGANTI, Marie-Thérèse OLIVESI, Claudy OLMETA, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI

Etaient absents et excusés :

M. Jean-Baptiste ARENA
M. Jean BIANCUCCI
M. Laurent MARCANGELI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS
M. Jean-Luc MILLO
Mme Anne-Marie NATALI
M. Jérôme NEGRONI
M. Jean PAJANACCI
M. Rosa PROSPERI
M. Stéphane SBRAGGIA
M. Petr'Antone TOMASI

Etaient absents :

M. Jean-Christophe ANGELINI
Mme Vanina BORROMEI
Mme Bianca FAZI
M. Francis GIUDICI
M. Georges MELA
M. Lionel MORTINI
M. Marc-Antoine NICOLAI
M. François SARGENTINI
M. Jean-Guy TALAMONI
M. François TATTI



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires n° 2019-11 relatif à la création d'une Commission Economie Circulaire.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

CONSIDERE : Que l'économie circulaire constitue un pilier essentiel de la politique de développement durable portée par la Collectivité de Corse ;

Que la volonté commune de mettre en place des solutions pérennes passe par une coordination des actions et l'association étroite des territoires

DECIDE : La création d'une Commission composée comme suit :

- ALBERTINI Don-Marc
- ANGELINI Jean-Christophe
- CAITUCOLI Paul-Joseph
- CESARI Louis
- DE PERETTI Don-Napoléon
- FRANCESCHI Henri
- MATTEI-FAZI Joselyne
- MAUPERTUIS Marie-Antoinette
- NEGRONI Jérôme
- PONZEVERA Juliette
- SARGENTINI François

INDIQUE Que lors de la première réunion de cette Commission, un président chargé d'animer les débats et un rapporteur chargé du compte rendu, seront désignés par les membres

DECIDE : D'associer aux travaux de cette Commission, les Présidents des communautés des communes non membres de la Chambre des Territoires ainsi que les Présidents des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni